

Envoyé en préfecture le 15/07/2016

Reçu en préfecture le 15/07/2016

Affiché le

ID : 035-218501885-20160715-16

ALA DES - FOUR EN DE
LIBERATION DU CONSEIL MUNICIPA
EN DATE DU
LE MAIRE,

ENFANCE JEUNESSE

ALSH

Désignation des prestations Période scolaire (Mercredi)		TARIFS	
		Du 01/09/2015 au 31/08/2016	A compter du 01/09/16
Demi journée sans repas	Quotient familial : 0 à 550	5,65 €	5,65 €
	Quotient familial : 551 à 850	5,95 €	5,95 €
	Quotient familial : 851 à 1200	6,30 €	6,30 €
	Quotient familial : 1201 à 1500	6,65 €	6,65 €
	Quotient familial : 1501 et plus	6,90 €	6,90 €
	Hors Montfortais	6,90 €	6,90 €
Goûter - (Servi entre 16H00 et 16H45)		0,40 €	0,40 €
Repas		Cf Tarifs Restauration scolaire	
Forfait "Absence non justifiée"		50 % du tarif applicable	

Les forfaits « Soir 30 min » de l'accueil périscolaire s'appliquent lorsque les enfants sont présents entre 17h00 et 19h00. De la même façon, au-delà de 19h, le tarif "Accueil périscolaire" sera appliqué par tranche de 5min.

Pour les sorties, stages et cycles d'activités, un supplément par enfant est facturé aux familles (Information et tarif dans les programmes)

Prise en compte du quotient familial sous réserve de fourniture des justificatifs

Forfait Absence : ce forfait s'applique en cas d'absence de l'enfant malgré son inscription (voir Règlement Intérieur)

Pour les familles bénéficiaires des " bons vacances-Aldes aux temps libres " de la C A F, la participation de celle-ci est déduite sur la base appliquée

Les repas ne seront servis le mercredi que sous réserve d'une inscription à l'ALSH.

Désignation des prestations Période "Vacances scolaires"		TARIFS	
		Du 01/09/2015 au 31/08/2016	A compter du 01/09/16
Journée sans repas	Quotient familial : 0 à 550	7,40 €	7,40 €
	Quotient familial : 551 à 850	7,85 €	7,85 €
	Quotient familial : 851 à 1200	8,25 €	8,25 €
	Quotient familial : 1201 à 1500	8,70 €	8,70 €
	Quotient familial : 1501 et plus	9,20 €	9,20 €
	Hors Montfortais	9,20 €	9,20 €
Demi journée sans repas	Quotient familial : 0 à 550	5,65 €	5,65 €
	Quotient familial : 551 à 850	5,95 €	5,95 €
	Quotient familial : 851 à 1200	6,30 €	6,30 €
	Quotient familial : 1201 à 1500	6,65 €	6,65 €
	Quotient familial : 1501 et plus	6,90 €	6,90 €
	Hors Montfortais	6,90 €	6,90 €
Goûter - (Servi entre 16H00 et 16H45)		0,40 €	0,40 €
Journée et demi journée	Repas	Cf Tarifs Restauration scolaire	
Journée et demi journée	Forfait "Absence non justifiée"	50 % du tarif applicable	

"Les forfaits « Matin 30 min » et « Soir 30 min » de l'accueil périscolaire s'appliquent lorsque les enfants sont présents entre 7 et 9h, entre 17h00 et 19h00. De la même façon, au-delà de 19h, le tarif "Accueil périscolaire" sera appliqué par tranche de 5min."

Pour les sorties, stages et cycles d'activités, un supplément par enfant est facturé aux familles (information dans les programmes)

Prise en compte du quotient familial sous réserve de fournitures des justificatifs

Forfait Absence : ce forfait s'applique en cas d'absence de l'enfant malgré son inscription (voir Règlement intérieur)

Pour les familles bénéficiaires des " bons vacances-Aides aux temps libres " de la C A F, la participation de celle-ci est déduite sur la base appliquée

VU POUR ÊTRE ANNEXE
 A LA DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
 EN DATE DU
 LE MAIRE.

Accueil périscolaire

Désignation des prestations		TARIFS	
		Du 01/09/2015 au 31/08/2016	A compter du 01/09/16
Accueil périscolaire - Forfait Matin (7H00-8H30)	1 Enfant	1,60 €	1,60 €
	2 Enfants	1,50 €	1,50 €
	3 Enfants	1,40 €	1,40 €
Goûter obligatoire (Servi à 16H45)		0,40 €	0,40 €
Accueil périscolaire - Forfait Soir 45 min (16H45 -17H30)	1 Enfant	1,00 €	1,00 €
	2 Enfants	1,00 €	1,00 €
	3 Enfants	1,00 €	1,00 €
Accueil périscolaire - Forfait Soir 30 min (à partir de 17H30)	1 Enfant	0,70 €	0,70 €
	2 Enfants	0,70 €	0,70 €
	3 Enfants	0,60 €	0,60 €
Accueil périscolaire - Tarif au-delà de 19h par tranche de 5min	Sans condition du nombre d'enfants	1,00 €	1,00 €
Mercredi 11h30 - 12h30	1 Enfant	1,10 €	1,10 €
	2 Enfants	1,05 €	1,05 €
	3 Enfants	1,00 €	1,00 €

Cap Jeunes

		Du 01/09/15 au 31/08/16	A compter du 01/09/16
Prise en charge de la commune :	Activité liée à un projet pédagogique	85%	85%
	Activité dite de consommation	60%	60%
Forfait par place et par 1/2 journée :		2,80 €	2,80 €
Facturation pour les familles en fonction du QF	Quotient familial : 0 à 550	72%	72%
	Quotient familial : 551 à 850	79%	79%
	Quotient familial : 851 à 1200	86%	86%
	Quotient familial : 1201 à 1500	93%	93%
	Quotient familial : 1501 et plus	100%	100%
	Hors Montfortals	100%	100%

Restaurant Scolaire

Désignation des prestations	TARIFS		
	Du 01/09/2015 au 31/08/2016	A compter du 01/09/16	
Repas - Enfants scolarisés	Quotient familial : 0 à 550	3,40 €	3,40 €
	Quotient familial : 551 à 850	3,60 €	3,60 €
	Quotient familial : 851 à 1200	3,70 €	3,70 €
	Quotient familial : 1201 à 1500	3,95 €	3,95 €
	Quotient familial : 1501 et plus	4,20 €	4,20 €
	Hors Montfortals	4,20 €	4,20 €
	Forfait Absence Non Justifiée	50% du tarif applicable	
Repas - Enseignants	5,55 €	5,55 €	
Repas - Personnel Communal	Pers. Pause midi < 45'	3,10 €	3,10 €
	Agents municipaux	4,80 €	4,80 €
Repas - Personnes extérieures *	Adultes	6,40 €	6,40 €
	Enfants	5,20 €	5,20 €

Les enfants scolarisés en CLIS bénéficient des tarifs dégressifs qu'ils soient Montfortals ou non

*Personnes pouvant bénéficier de l'usage du service restauration dans le cadre de leurs activités en relation avec les services municipaux (stages sportifs, artistes..).

Envoyé en préfecture le 15/07/2016

Reçu en préfecture le 15/07/2016

Affiché le

035-21380185-20160715-16_81-DE

LE MAIRE

LE MAIRE

Accompagnement aux transports

Désignation des prestations	TARIFS		
	Du	A compter	
	01/09/2015	du	
	au	01/09/16	
Tarif mensuel	Forfait	21,00 €	21,00 C
Enfants scolarisés en ULIS		Gratuité	

ULIS : Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire

Ecole Omnisport

Désignation des prestations	TARIFS		
	Du	A compter	
	01/09/2015	du	
	au	01/09/16	
Adhésion à l'Ecole omnisports	Tarif annuel - Enfants Montfortais	38,30 €	38,30 C
	Tarif annuel - Enfants non Montfortais	41,60 €	41,60 C